



S.N.M.S.A.C. – U.N.S.A.

SECTION REGIONAL



Syndicat regroupant l'ensemble du Personnel Sol, dans le Transport aérien !

ELECTIONS CE 2011

Représentativité à REGIONAL

Les élections du Comité d'Entreprise de la Compagnie REGIONAL se sont clôturées le 18 avril 2011.

Le participation importante du personnel a été une satisfaction.

Les résultats de ces élections ont été publiés le jour de la clôture du vote (*le pourcentage est celui en rapport aux Suffrages Valablement Exprimés*):

Personnel sol	CFDT	2 élus	11,86 %
	CGT	6 élus	15,82 %
	CGC-CFE	0	0,51 %
	FO	2 élus	8,31 %
	SNMSAC	4 élus	10,98 %
PNC	UNAC	6 élus	19,49 %
	SNPNC	0	3,15 %
	SUD	0	0,87 %
PNT	SNPNAC	0	9,57 %
	SNPL	4 élus	35,43 %
	SPAC	2 élus	21,74 %
	FUC	2 élus	21,09 %
	UFPL	0	3,75 %
Syndicats représentatifs chez REGIONAL			
Syndicats sans représentativité chez REGIONAL			

A l'issue d'analyses juridiques rendues nécessaires par les dispositions de la loi du 21 août 2008 sur la représentativité syndicale, **les syndicats représentatifs issus des urnes sont la CGT, la CFDT, le SNMSAC-UNSA Aérien, l'UNAC, le SNPL, le SPAC et la FUC.**

Les syndicats SAPS-FO, CFE-CGC, SNPNC, Sud Aérien, SNPNAC et UPFL-CFTC, n'ayant pas passé la barre des 10% des Suffrages Valablement Exprimés exigés par la Loi, ne sont plus représentatifs.

A la clôture du vote, l'ensemble des mandats désignatifs est devenu caduc. Seuls les Syndicats représentatifs sont à même d'effectuer de nouvelles désignations.

Cependant, certains syndicats non représentatifs ont déjà procédé à des désignations de délégués syndicaux. La Direction a donc saisi le Tribunal d'Instance de Nantes, pour se prononcer sur la validité de ces désignations.

Tous nos remerciements, à vous tous, adhérents ou sympathisants **qui ont soutenu nos candidats aux dernières élections du CE.**

Ce bon résultat obtenu avec vos voix, nous ont permis :

- de dépasser les 10% sur l'ensemble des votes exprimés et assurer ainsi pour 4 ans la représentativité du SNMSAC-UNSA au sein de REGIONAL. Ainsi ensemble, nous aurons notre mot à dire dans les futures négociations décisions concernant l'avenir de l'Entreprise ;
- de renommer parmi les candidats des délégués syndicaux ;
- d'avoir de nouveaux élus au Comité d'Entreprise, afin de faire vivre cette instance, au mieux de vos préoccupations. Ils seront à votre disposition pour recueillir vos avis et prendre en compte vos questions sur tous les sujets en relation avec cette instance. Vous pouvez les contacter au :

Pascal AUCHATRAIRE : 02.40.13.52.44.
Thierry BOUCHERIE : 06.25.31.59.99.

Tony BENOIT : 06.15.54.30.87.
François TOUCHAIN : 06.34.45.80.02.

En leur souhaitant bonne chance, dans ce nouveau mandat

Vos Délégués SNMSAC